

de la ville de Paris, nous sommes en mesure de vous révéler qu'elle est en état de cessation de paiement. Explications détaillées sur une situation qui devrait alarmer tous les Parisiens... car ils risquent fort de passer au guichet un jour ou l'autre !

Comprendre un bilan comptable, quand on n'est pas spécialiste, n'est jamais simple. C'est encore plus ardu s'agissant des comptes publics qui ont leur logique propre. Les élus eux-mêmes sont souvent dépassés par les documents qu'on leur présente... et par ceux qu'on ne leur présente pas pour éviter qu'ils ne découvrent la réalité de la situation.

A Paris, Anne Hidalgo et ses affidés déploient une énergie féroce à maquiller la réalité des comptes. Malgré cela, certains ont compris que la situation était catastrophique. C'est le cas, par exemple, de Rachida Dati (en 2021) et de Clément Beaune (en 2022), tous deux prétendants au fauteuil de maire, qui ont dénoncé l'augmentation inconsidérée de la dette de la ville et suggéré sa mise sous tutelle de l'État. Sans doute s'interrogent-ils sur leurs marges de manœuvre s'ils finissent par « prendre la ville » comme ils le désirent. Que pourraient-ils réellement faire à la suite d'Anne Hidalgo, sinon augmenter les impôts pour redresser les comptes ?

Mise sous tutelle de la ville ?

Si la mise sous tutelle n'a pas encore eu lieu, c'est probablement pour des raisons politiques. Il faut, en effet, laisser les Jeux olympiques se dérouler. C'est aussi parce que le gouvernement actuel est bien mal placé pour donner des leçons de bonne gestion, lui qui, chaque jour, creuse un peu plus les déficits et alourdit la dette.

Pourtant, il ne fait aucun doute que Paris est bien mal en point. **La dette de la ville inquiète : près de 9,5 milliards d'euros (Md€) à la fin de l'année 2023.** Elle s'achemine

doucement mais sûrement vers les 10 Md€, comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous.

A la fin de l'année 2000, dernière année complète du mandat de Jean Tiberi, elle était d'à peine 1,4 Md€. A la fin de celui de Bertrand Delanoë, en 2013, elle était montée à 3,7 Md€, soit une augmentation de 166% en 13 ans (+12,7% par an). Anne Hidalgo dépasse son maître Delanoë puisqu'elle l'a fait bondir de 155%, mais en seulement 9 ans (+17% par an). Entre Tiberi et Hidalgo, la dette a donc progressé de 579%.

Paris se dépeuplant, la dette par habitant augmente un peu plus. Alors qu'elle était de 650€ en 2000, elle est désormais de 4 551€ par Parisien, soit une progression de 600%.

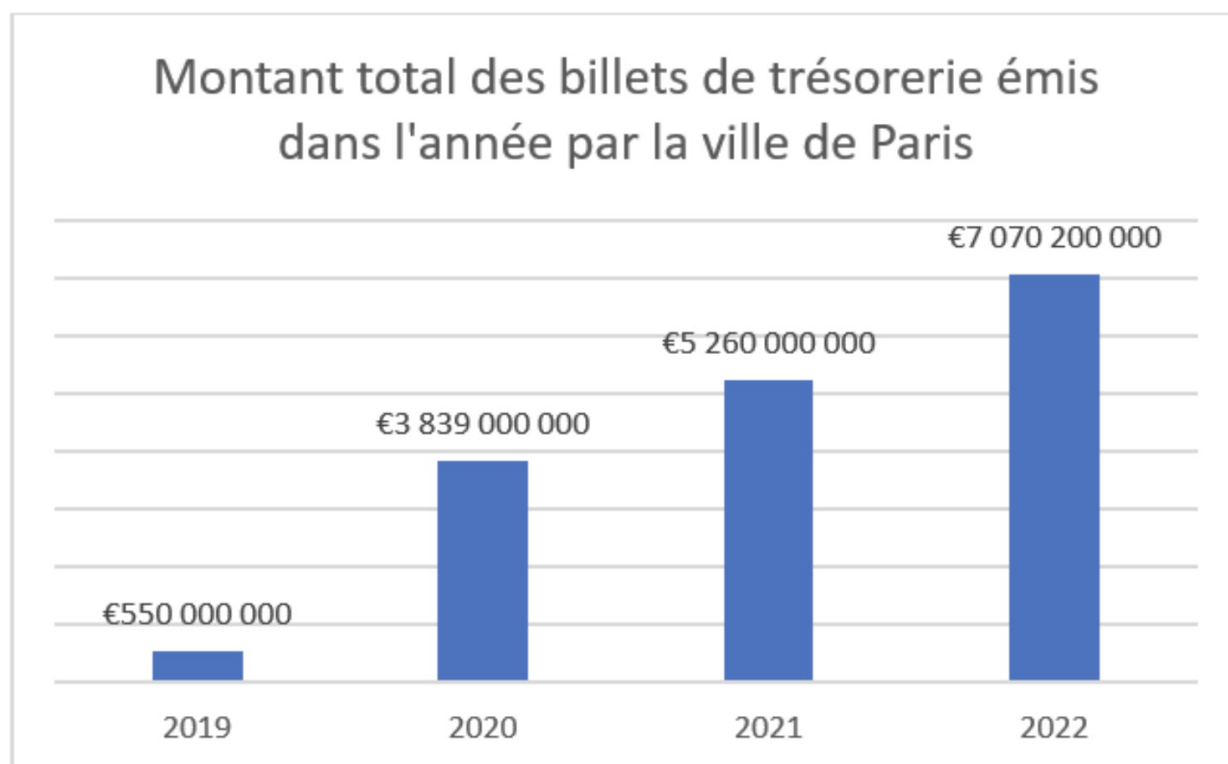
Évidemment, Anne Hidalgo et sa majorité nient le problème. Interviewée sur [France Inter](#) en juin de l'année dernière, l'édile n'a pas eu peur d'affirmer que « les [finances de la ville](#) vont bien ». Elle a même ajouté : « Je vous invite à poser la question à M. Attal et M. Beaune, puisqu'ils ont évoqué eux-mêmes la faillite de la ville de Paris. Il n'y a pas de faillite de la ville, Paris est très bien notée. Ils voulaient nous mettre sous tutelle. Demandez-leur où ça en est ». Circulez donc, il n'y a rien à voir.

C'est d'ailleurs sans doute parce que les finances de la ville sont au beau fixe que la taxe foncière a augmenté de 52% l'année dernière !

Paris doit être déclarée en cessation de paiement

Mais il y a pire que le montant faramineux de la dette à Paris. C'est l'état de sa trésorerie. Un examen attentif des comptes révèle la situation alarmante dans laquelle elle se trouve.

On y voit, en effet, que la ville émet des billets de trésorerie pour un montant toujours plus élevé chaque année comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessous.



Source : Comptes de la ville de Paris

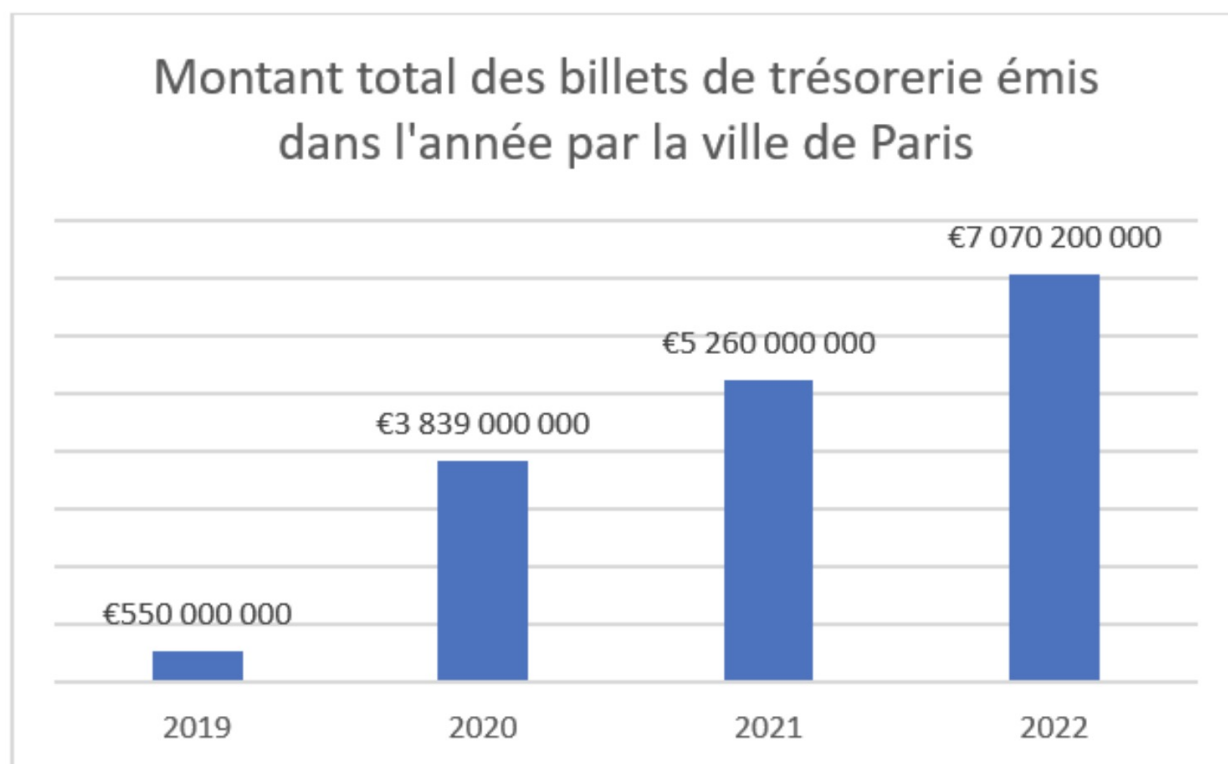
Rappelons qu'un billet de trésorerie est un titre de créance émis à court terme (1 à 3 mois) pour financer les besoins de trésorerie. En gros, il sert à boucler les fins de mois difficiles.

La ville de Paris en a émis pour 550 millions d'euros (M€) en 2019. Trois ans plus tard, en 2022, (les chiffres 2023 ne sont pas encore disponibles), elle en émettait plus de 7 milliards (Md€), soit une augmentation de 1 176% !

Ces chiffres montrent clairement que Paris a des difficultés majeures à assumer ses dépenses de fonctionnement quotidiennes. Sans ces billets de trésorerie, il est clair que les fonctionnaires ne pourraient pas être payés chaque mois !

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'actif de la

trésorerie et le passif. Nous constatons alors (tableau ci-dessous) que, depuis 2020, la trésorerie nette de la ville de Paris est négative.



Source : Comptes de la ville de Paris

Ainsi, au 31 décembre 2022, la ville avait un peu plus de 106 M€ sur son compte au Trésor public, mais 365 M€ de billets de trésorerie n'avaient pas encore été remboursés (sur les 7 Md€ émis au cours de l'année). Sa trésorerie nette était donc déficitaire de près de 260 M€. Or la ville devrait en principe disposer d'une trésorerie d'au moins 450 M€ pour faire face à ses dépenses courantes – rien que les salaires représentent 2,5 Md€ par an.

D'un point de vue comptable, Paris est donc en cessation de paiement, sa trésorerie n'étant plus suffisante pour régler ses dettes.

Le site *Boulevard Voltaire*, en novembre 2020, accablait Anne Hidalgo du surnom de « [madone du prélèvement](#) ». Nous savons désormais qu'elle est aussi la « [Madoff](#) de la Ville Lumière » !

La cour régionale des comptes n'a encore rien vu

Dans son dernier [rapport sur la situation financière de la ville de Paris](#), qui date de janvier 2022, la cour régionale des comptes prétend que la situation financière de Paris « s'est améliorée de 2014 à 2019 ». Les magistrats se félicitent de la « faible progression des dépenses de fonctionnement » et vilipendent l'État qui a baissé sa dotation globale de fonctionnement (DGF) et supprimé des sources de financement (CVAE transférée à la métropole du Grand Paris et à la région). Ils incriminent aussi la crise du covid qui a contraint la ville à des dépenses supplémentaires alors qu'elle voyait ses recettes diminuer. Un coût qui serait « entièrement à l'origine du déficit de l'épargne brute en 2020 et de l'accroissement de la dette ».

La cour régionale des comptes reconnaît tout de même que les dépenses de personnel sont élevées, que l'autofinancement est faible, que l'endettement a fortement crû, que la capacité de désendettement reste préoccupante. Elle approche, en effet, les 12 années, « seuil retenu par la loi et les agences de notation pour l'appréciation de la soutenabilité financière des collectivités territoriales ».

Elle concluait qu'il fallait que la ville de Paris fasse « de nouveaux efforts de maîtrise de ses dépenses de gestion, indispensables pour assurer un niveau suffisant d'épargne brute ». Comme nous venons de le montrer, nous en sommes loin.

Le rapport de la cour régionale s'arrêtait aux comptes 2019. Or, c'est vraiment à partir de 2020 que la situation a dérapé. Mais faut-il attendre le prochain rapport pour donner l'alerte ?

Non, car plus on attendra plus la situation se dégradera. C'est donc dès aujourd'hui qu'il faut déclarer Paris en cessation de paiement et prendre les mesures qui s'imposent pour redresser la situation. source

: <https://fr.irefeurope.org/featured/article/la-ville-de-paris-est-en-etat-de-cessation-de-paiement/>

Qui suis-je ?

Devinette : je suis jeune ; j'ai fait de brillantes études pour être haut fonctionnaire ; je suis effectivement devenue énarque ; j'ai été candidate socialiste aux élections régionales, ce qui ne m'a pas posé de problème métaphysique au regard de la règle de neutralité du service public ; je ne connais absolument rien au processus de création des richesses ; j'ai été une proche de la maire de Paris ;

je participe à la gestion des finances [d'une ville en quasi-dépôt de bilan](#) ;

je suis porte-parole d'une association de fonctionnaires qui défend à cors et à cris le service public et qui veut accroître encore la sphère de l'État le plus interventionniste de la planète ; j'ai accepté en toute « humilité » d'être la candidate du Nouveau Front populaire au poste de Premier ministre, et je me qualifie moi-même avec force humilité de « candidate sérieuse et crédible ». Qui suis-je ?

Je suis... Lucie Castets, le nom de l'illustre inconnue sorti du chapeau du Nouveau Front populaire au bout de deux semaines de tractations et après le refus d'une communiste âgée de 73 ans puis d'une écolo-gauchiste.

Mais ce qui est surtout stupéfiant, c'est que Lucie Castets ait été unanimement présentée par les médias comme issue de la « société civile », ce qui témoigne d'une ignorance crasse de la véritable signification de l'expression, la société civile devant par principe se distinguer de la sphère de l'Etat. Manifestement, pour la presse, ne pas être

un homme politique professionnel, mais être co-fondatrice et porte-parole d'une association de fonctionnaires (dont on aimerait bien connaître le financement...) qui promeut le service public, c'est appartenir à la société civile...

Ce qui est encore stupéfiant, c'est que le fait d'associer son nom à une association, dont les rapports et travaux ont d'ailleurs été dénoncés plusieurs fois par l'Iref, qui ne constitue rien moins que du lobbying pour le service public et la croissance de l'État, ne paraît poser aucun problème à nos journalistes et politiciens. Nous nous permettrons de rappeler que, dans son programme aux élections législatives comme dans celui de Jean-Luc Mélenchon en 2022, La France insoumise entendait « combattre l'influence des lobbys dans les débats parlementaires »... Il y a donc, semble-t-il, deux types de lobbying : le mauvais issu de l'infâme secteur privé et le bon issu du merveilleux secteur public.

Décidément, trouver un nom de candidat au poste de Premier ministre est un... casse-tête pour le NFP. Source : <https://fr.irefeurope.org/publications/les-pendules-a-lheure/article/lucie-castets-un-premier-ministre-au-profil-abracadabrant-propose-par-le-nfp/>

Juvénal de Lyon